

République Française  
Département du Rhône  
Commune de Chaussan

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 02 novembre

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	14

L'an deux mille vingt-deux, **le mercredi 02 novembre à 20h00**, le Conseil Municipal de la Commune de **CHAUSSAN**, régulièrement convoqué le 28 octobre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux Maire

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 28 octobre 2022

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Annik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Allain, Mme Duroch Aline, M Aymard Nicolas, M Charvolin Jean-Jacques, M Grange Christophe, M Langlet Pascal, Mme Bertelle Emilie, Pascal Furnion, Laurence Raboisson Croppi, Marie Gabrielle Lagardette

Membres excusés :  
Laurence Martini

Secrétaire de séance : Chantal Besson

### **D2022\_031 – Demande de subvention mode doux – plan vélo**

Dans le cadre de la politique conduite par la municipalité en matière de sécurité routière et en faveur du développement des déplacements doux, Monsieur le Maire propose de solliciter un fond de concours de la Communauté de Communes au titre de l'enveloppe Voirie mode doux pour la mise en place du plan vélo et plus particulièrement la liaison de Chaussan à Mornant.

Monsieur le Maire précise que ces aménagements visent à sécuriser le déplacement des cyclistes, à assurer la continuité des itinéraires existants et à mettre en cohérence le partage de l'espace public.

Monsieur le Maire précise que toutes les demandes d'aide doivent être transmises à la COPAMO sur la base d'un dossier complet.

Montant des travaux : 30 000€ soit 36 000€ TTC

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la demande de demande de subvention auprès de la COPAMO

Sollicite auprès de la COPAMO le versement d'une subvention, au titre de l'enveloppe Voirie mode doux

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'opération ci-dessus référencée.

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

**Le Maire**  
**Luc Chavassieux**

Vote
<b>Unanimité</b>

